



# Poseur / Poseuse de revêtements souples

## Description du métier

- Pose des revêtements souples en vinyle, en asphalte, en caoutchouc, en liège, en linoléum ou en tout autre matériau collé, mais non cloué;
- Pose des moquettes, des tapis et des sous-tapis, à l'exclusion de carreaux d'insonorisation appliqués sur les murs et les plafonds.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation de revêtements souples et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux propriétés des produits et des matériaux, ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être minutieux;
- Avoir de la dextérité;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Avoir de la souplesse.

## Salaire annuel moyen

Apprenti*	16 956 \$
Compagnon**	29 039 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	44 594 \$
Proportion***	59 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

\*\* Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	65	64
Taux de placement des diplômés*	91,4 %	n. d.

\* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme.

## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	21,20 \$	20,13 \$	18,64 \$
2 <sup>e</sup> période	24,73 \$	23,49 \$	21,75 \$
3 <sup>e</sup> période	30,03 \$	28,52 \$	26,41 \$
Compagnon	35,33 \$	33,55 \$	31,07 \$

\* Salaire en mai 2016.

## Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 88 %



Résidentiel 9 %

Génie civil et voirie 2 %

Industriel 1 %

## Perspectives d'emploi



- Ce sont 1 193 poseurs de revêtements souples qui ont travaillé dans la construction en 2015. Ces travailleurs sont embauchés par près de 580 entrepreneurs, dont plus des trois quarts embauchent 1 ou 2 salariés;
- Le travail s'effectue essentiellement dans le secteur institutionnel et commercial, où l'activité diminuera légèrement au cours des prochaines années. La construction résidentielle neuve, qui génère près de 10 % de l'activité, devrait également connaître un ralentissement. Cependant, il existe toujours une demande pour le remplacement des revêtements existants, et la clientèle est de plus en plus exigeante;
- En 2015, 64 nouveaux apprentis ont été actifs sur les chantiers, ce qui est similaire à la moyenne des années précédentes. Le salaire annuel moyen des apprentis s'élève à 17 000 \$ la première année, et les compagnons qui effectuent au moins 500 heures peuvent gagner un salaire annuel de 44 600 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes pour les années à venir. Le roulement notable de la main-d'œuvre, notamment causé par les départs à la retraite, créera des besoins de relève. Cependant, une partie des besoins pourront être comblés par les travailleurs actuellement disponibles. Le taux de placement est en général élevé pour les finissants de ce métier.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Installation de revêtements souples (5334)

**Durée de la formation :** 900 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval
- Montérégie
- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	21
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	63
Côte-Nord	13
Estrie	43
Île de Montréal	140
Laval-Laurentides-Lanaudière	283
Mauricie-Bois-Francs	53
Montérégie	202
Outaouais	95
Québec	212
Saguenay-Lac-Saint-Jean	52
Extérieur et Baie-James	16
<b>Total</b>	<b>1 193</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 17

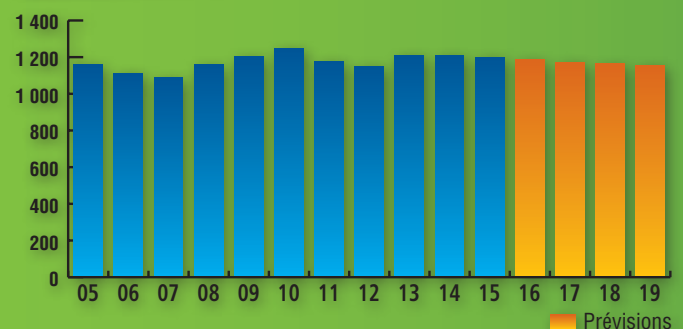
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Poseur de revêtements souples	10 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs 2005-2019



### Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	34	45 %	48 %	7 %	300
Compagnon	46	11 %	62 %	27 %	893
Total des poseurs de revêtements souples	43	20 %	58 %	22 %	1 193
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040